Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, je suis heureux des réalisations que le gouvernement fédéral a faites à Longueuil et je suis fier et très heureux d'y avoir participé.

[Traduction]

LA RÉFORME FISCALE

LA TAXE DE VENTE NATIONALE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, tous les Canadiens du pays devraient être avertis qu'en 1989, le premier ministre (M. Mulroney) va se lancer dans la plus grande razzia fiscale de notre histoire. Ne soyez pas dupes; cette nouvelle taxe de vente nationale sera fort élevée. En Grande-Bretagne, elle s'élève à 15 p. 100; au Danemark, elle est de 22 p. 100, en France, de 18 p. 100, en Norvège de 20 p. 100 et en Irlande, elle atteint le niveau impressionnant de 25 p. 100.

Cette taxe conservatrice va augmenter le prix de tous nos achats. Les repas chez McDonald vont augmenter de 75c.; les locations de vidéo-cassettes de 90c.; les billets de cinéma, de 98c.; les cassettes et les disques, de 1,35 \$; les billets de baseball, de 1,80 \$; les billets de football, de 2,70 \$; les billets de hockey, de 2,95 \$; une simple vidange d'huile, de 3,75 \$; les fournitures scolaires, de 6,50 \$; les tennis pour enfants, de 7,95 \$; les manteaux d'hiver pour femmes de 19 \$; une paire de pneus d'hiver, de 30 \$; et enfin, le prix d'une maison à Toronto augmentera de 20 000 \$, ce qui est vraiment considérable.

C'est foutu pour le premier ministre et le gouvernement. Les Canadiens n'accepteront plus cette razzia fiscale.

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

LE MANQUE D'ÉGARDS DES JOURNALISTES

M. Patrick Boyer (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, les médias canadiens ont examiné le rôle et le fonctionnement des comités parlementaires. Est-il juste de leur rendre la pareille? Aujourd'hui, le comité permanent des personnes handicapées a déposé un rapport examinant la relation qui existe entre les journalistes canadiens, d'une part, et les besoins et aspirations des 3,3 millions de Canadiens qui souffrent à des degrés divers d'incapacité mentale ou physique, d'autre part.

C'est à cause de la qualité inégale des reportages, de la représentation stéréotypée des personnes handicapées et de la nécessité de traiter avec plus d'attention et de sensibilité des questions touchant 13 p. 100 de notre population que le rapport a été intitulé «Pas de nouvelles, mauvaises nouvelles». Nous estimons que ce rapport incitera tous les journalistes sérieux et toutes les agences de nouvelles au Canada à faire un examen de conscience et, si nos recommandations sont justifiées, à les mettre en application.

Jusqu'à ce que le public soit davantage sensibilisé à la question, aucune mesure politique ne pourra assurer à tous les Canadiens un traitement équitable.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

ON DEMANDE QUE LE QUÉBEC AIT SA JUSTE PART

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'étais content de voir que mon ami Robert Bourassa, suite aux rencontres avec le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et le chef de l'Opposition officielle (M. Turner), le futur premier ministre du Canada, a admis pour la première fois que sous un gouvernement conservateur, le Québec était mal traité. Et les chiffres que j'avais donnés, justement au niveau du développement régional, sont à l'effet qu'il a admis que le Québec avait seulement eu 590 millions, alors que les populations de l'Ouest du pays et des provinces Atlantiques avaient eu deux milliards.

Monsieur le Président, il y a 10 dossiers importants au sujet du Québec qui est injustement traité par ce gouvernement conservateur, tout d'abord en ce qui a trait à l'Agence spatiale, avec de véritables contrats, un véritable Centre bancaire, toutes les industries reliées avec le transport ferroviaire et les chantiers maritimes. On sait que le Québec, au niveau des frégates, s'est fait royalement rouler par le gouvernement conservateur. Il y a aussi les dossiers concernant l'est de Montréal, le sud-ouest de Montréal et les programmes de développement d'emplois. Monsieur le Président, le Québec n'a rien eu sous ce gouvernement conservateur et chaque fois qu'on a eu quelque chose, c'est parce qu'il y avait un comité de survie pour défendre les intérêts des Québécois, et non les députés conservateurs.

LE LOGEMENT

LA RÉINTÉGRATION DES AÎNÉS DANS LA SOCIÉTÉ

M. Guy Ricard (Laval): Monsieur le Président, j'ai appris récemment que la proposition que j'avais faite au ministre des Travaux publics (M. McInnes) et au ministre des Affaires des anciens combattants et ministre d'État (Troisième âge) (M. Hees) a été retenue et insérée à l'ordre du jour de la Conférence sur le choix des logements pour les Canadiens âgés, conférence qui se tiendra à Halifax du 17 au 20 octobre prochain. Cette proposition vise à réintégrer nos aînés dans notre société en leur permettant de jouer un rôle important dans notre évolution.